

## **Déclaration de politique communale de l'Union Politique Législature communale 2012 – 2018**

Entre les représentants de l'Union Politique (U.P.) d'Orp-Jauche, il est convenu de fonder un pacte de majorité sur les éléments suivants :

### **Inondations :**

- mise en œuvre accélérée des recommandations du GISER <sup>1</sup>, avec priorité aux mesures permanentes en concertation avec le monde agricole ;
- mise en œuvre des travaux prévus dans le cadre de l'article 24 ;
- mise en œuvre des recommandations des études d'incidences relatives au remembrement agricole ;
- aménagement de dispositifs préventifs aux abords des cours d'eau et dans les versants, qu'ils soient ou non inclus dans le périmètre du remembrement agricole ;
- entretien régulier des cours d'eau, de l'égouttage, des fossés, et des infrastructures de ralentissement des ruissellements et de rétention d'eaux et de boues (bassins, zones tampons, fascines, haies, ...) ;
- pendant la durée de la mise en place des mesures préventives, maintien de la prime anti-inondations ;
- travail avec les différents niveaux de pouvoir, institutions extérieures à la commune et les autres communes ;
- mesures favorisant la biodiversité et la gestion durable ;

### **Aménagement du territoire :**

- Finalisation du schéma de structure. Il devra notamment permettre de proposer des logements à la taille du portefeuille, tout en permettant différents types d'habitats, de prix, de tailles et de densités. Il ne se limite pas à la question du logement, portant sur les différentes dimensions de l'aménagement du territoire (mobilité, habitat, environnement, paysages, inondations, énergie, espaces publics, biodiversité, etc.). La problématique des grottes et des marnières y sera également intégrée ;
- prise en considération des avis de la CCATM, impliquant une motivation argumentée dans les cas où le Collège s'en écarterait.

### **Logement :**

- poursuivre l'augmentation du parc de logements publics, en veillant à développer le logement locatif, notamment pour les jeunes ;
- veiller à développer du logement à la taille du portefeuille ;
- poursuivre la réflexion sur la question des logements insalubres ;
- améliorer les performances énergétiques des logements publics ;
- poursuivre l'information des Orp-Jauchois(e)s sur l'accès au logement public locatif.

### **Emploi :**

- poursuivre les services aux demandeurs d'emploi, à travers la Maison de l'Emploi et l'ALE, et du développement de services et d'initiatives visant à développer le commerce local et le soutien aux indépendants ;
- favoriser la création de projets d'économie sociale ;

---

<sup>1</sup>

La cellule GISER est un pôle de recherche et d'information technique sur l'érosion des terres agricoles en Région wallonne. qui regroupe l'Université de Liège – Gembloux AgroBioTech et l'UCL, en étroite collaboration avec l'Administration régionale (DG Agriculture – Département du Développement rural). Le GISER collabore avec la Commune d'Orp-Jauche pour la détermination des travaux de prévention des inondations.

- mettre le plus souvent possible les demandeurs d'emplois et les entrepreneurs locaux en contact pour développer l'emploi local ;

### **Énergie :**

- production d'énergie renouvelable : analyse du coût-opportunité de créer une unité de biométhanisation et installation de panneaux solaires sur les bâtiments publics en fonction du coût-opportunité ;
- poursuite du programme de performances énergétiques des bâtiments communaux, dont les écoles (audits, primes, isolation, régulation et programmation du chauffage, mise en ordre des installations électriques, ...) ;
- un maximum d'informations sur la consommation d'énergie sera donné à la population afin de minimiser leurs charges.

### **Mobilité :**

- mise en œuvre des recommandations *utiles* du plan intercommunal de mobilité et améliorer celui-ci ;
- négociations avec la Région et le TEC en vue d'augmenter et diversifier l'offre de transports ;
- raccordement et signalisation des voies lentes ;
- étude et réalisation avec la Province et la Région d'un nouveau carrefour intermodal au centre de Jauche et d'un espace public aménagé ;
- favoriser la mobilité des personnes fragilisées (personnes âgées et handicapées).

### **Voiries et cadastre du patrimoine public**

- poursuivre le cadastre de l'état des lieux des infrastructures, du patrimoine, des voiries et bâtiments publics et, à partir de ce cadastre, établir l'ordre et l'échelonnement des travaux en fonction des priorités ;
- Poursuite de la remise en ordre des voiries et des trottoirs, et entretien plus régulier des voiries, trottoirs, chemins et sentiers ;
- Aménager les trottoirs pour permettre le passage des personnes à mobilité réduite ;
- finalisation de la remise en ordre des écoles ;
- Finalisation de la remise en ordre des salles et des bâtiments communaux ;
- valorisation du patrimoine historique d'Orp-Jauche et des sites naturels.

### **Environnement :**

- adoption d'un programme « agenda 21 » local en lien avec le GAL;
- gestion agricole de la campagne (dans son ensemble, pas exclusivement dans ses composantes agricoles) qui permette d'impulser une dynamique de confiance avec les exploitants et les propriétaires et de poursuivre le processus du remembrement. Objectif : lutter contre les coulées de boues et favoriser la biodiversité » ;
- mise en œuvre en concertation avec le monde agricole chaque fois que c'est possible des recommandations des études d'incidences relatives au remembrement agricole ;
- sensibilisation de la population, des écoles, et du personnel communal (spécialement les ouvriers chargés des plantations et de l'entretien des espaces verts et des voiries) à la biodiversité, et inscription des ouvriers concernés aux formations existantes ;
- application des engagements en matière d'achats durables, plan Maya,...
- gestion différenciée des espaces verts.

### **Culture et vie associative :**

- améliorer la politique culturelle et touristique sur Orp-Jauche en établissant plus de synergie entre les actions et projets communaux et extra-communaux ;

- pour favoriser la vie socioculturelle, poursuite de l'équipement des salles communales ;
- la commune continue à apporter son soutien à la vie associative.

### **Enseignement :**

- faire en sorte que l'intervention financière ne soit pas un obstacle à la participation des enfants aux activités scolaires et extra-scolaires ;
- finalisation de la remise en état des infrastructures scolaires y compris sur les plans des sanitaires et de l'énergie ;
- maintien de la logique de l'école au village ;
- adoption et réalisation d'un programme d'action en matière de sécurité ;
- renforcement de l'accueil avant et après les heures de cours ;

### **Petite enfance et seniors :**

- création d'une 2<sup>ème</sup> structure d'accueil de la petite enfance ;
- centre d'accueil de jour des seniors après analyse de la faisabilité.
- extension de la politique d'accueil de CAPJ, du plan de cohésion sociale sous l'angle des aînés et soutien de la maison de jeunes ;
- poursuite de l'installation d'aires de jeux dans tous les villages.

### **Propreté, sécurité et Police :**

- amélioration de la propreté dans la Commune en concertation avec les riverains et la Commune.
- continuité du service de gardiens de la paix afin d'améliorer la propreté et le sentiment de sécurité (prévention, sanction,...) ;
- poursuite de la lutte contre les vitesses excessives et intensification des contrôles contre les incivilités ;
- une meilleure information des services proposés par la police sera donnée aux citoyens ;
- un travail de prévention incendie sera organisé dans les écoles.

### **Accueil des nouveaux habitants :**

- poursuivre et favoriser l'accueil des nouveaux habitants en vue d'augmenter la cohésion et l'intégration au sein des villages ;
- développement de notre politique de convivialité.

### **Sport :**

- poursuite de la politique sportive et de mise en conformité des infrastructures.

### **CPAS :**

- augmentation de la politique d'aide à domicile (service d'aide familiale, taxi social,...) ;
- Accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires des RIS (revenus d'intégration sociale) et de l'aide sociale ;
- coordination des investissements et des politiques en concertation avec le Collège.

### **Résidence Malevé :**

- améliorer les services dans et à partir de la Résidence Malevé (résidence services, repas à domicile, ...).
- coordination des investissements en concertation avec le Collège.

### **Gouvernance :**

- améliorer l'information et la consultation des habitants ;

- veiller à ne pas augmenter la pression fiscale ;
- installation de panneaux d'information communale dans chaque village ;
- Amélioration des systèmes d'information (site internet, web radio, bulletins et toutes-boîtes communaux) ;
- Intégrer en fonction des possibilités des clauses environnementales et sociales dans les cahiers des charges pour les appels d'offre ;
- Poursuite de notre politique de professionnalisation des services communaux (travaux, urbanisme, ...) ;
- assurer au sein des associations communales et para-communales un lien constant avec la population (évaluation, participation, création,...) ;
- une prospective en matière d'investissement(s) sera réalisée ;
- intensifier la coordination des politiques avec les différents intervenants publics (Salles communales, CPAS, Résidence Malevé, Province, Région, Fédéral, ...) ;
- actualisation du plan d'urgence communal, et mise en œuvre d'exercices dans tous les lieux organisés par la Commune ou des organismes para-communaux ;
- maintenir l'objectivation du système de recrutement ;
- évaluation à mi-mandat et actualisation du programme d'actions pour la suite de la législature ;

Fait à Orp-Jauche le 15 novembre 2012.